

MIVH'AN Hadlakat Nerot (1) – Plusieurs réponses possibles -

1. Pour la raison du Chalom Bait :

- a. Rachi explique que c'est pour éviter les disputes entre les gens de la maison
- b. Rambam explique que c'est pour éviter les disputes entre les gens de la maison
- c. Rachi et Rambam disent la même explication

2. Selon Rachi, le Passouk de Vatznah' Nafchi :

- a. N'est pas une source pour la Mitsva des Nerot
- b. Est une source pour la Mitsva des Nérot, ce qui implique qu'elles soient prioritaires au Kiddoush
- c. Implique que les Nerot doivent être allumées dans les autres pièces utilisées pendant Shabbat

3. Le Tanhouma rapporte la raison de 'Oneg :

- a. Et Rachi explique que c'est la raison de l'obligation d'allumer à table
- b. Et Tosfot expliquent que c'est la raison de l'obligation d'allumer à table
- c. Et le Rambam ne rapporte que cette raison et pas celle de Kavod

4. Selon le Or Zaroua, il faut allumer :

- a. les Nerot des autres pièces puis celles de la table
- b. les Nerot de la table puis celles des autres pièces
- c. celles de la table et celles des autres pièces, peu importe l'ordre

5. Lorsque Yom Kippour tombe pendant Chabbat, la Guemarra dit qu'on allume les Nerot de Shabbat pour la raison de :

- a. De Kavod
- b. De 'Oneg
- c. De Chalom

6. Abayé contredit Rava qui a dit « H'ova » ; selon Tosfot :

- a. Il pense qu'il n'y a pas de H'ova d'allumer les Nerot
- b. Puisque la Mishna dit que c'est une des trois Averot graves de la femme, il faut allumer avec une bougie qui n'a pas de mauvaise odeur
- c. Abayé pense qu'il n'y a pas d'obligation d'allumer spécialement à table

7. Rabbenou Tam dit que si les Nerot étaient déjà allumées, il faut les éteindre et les rallumer pour Shabbat :

- a. Le Rama est d'accord seulement si les bougies avaient été allumées avant le Plag
- b. Le Rama est d'accord même si les bougies avaient été allumées après le Plag
- c. Le Choulhan Aroukh rapporte aussi cette Halakha

8. Selon le Iguerot Moshé, lorsque la lumière électrique est déjà allumée :

- a. on allume les Nerot car elles rajoutent toujours un supplément de profit.
- b. on allume les Nerot car les Hazal ont institué d'allumer dans tous les cas, même pour un risque minime que le générateur tombe en panne
- c. on allume les Nerot, bien que les Hazal n'ont pas institué d'allumer pour un risque minime de panne du générateur

9. Selon le Iguerot Moshe, la priorité des Nerot Shabbat aux Nerot Hanouka :

- a. Est dite même lorsque la lumière électrique est allumée
- b. n'est plus valable aujourd'hui car la lumière électrique suffit pour s'acquitter
- c. N'est plus valable aujourd'hui et on préférera les Nerot Hanouka, bien que la raison du Kavod ne sera pas accomplie

10. Le Rambam a dit les deux raisons de 'Oneg et Kavod pour les Nerot :

- a. Le Grah' demande pourquoi il n'a pas rapporté la raison de Chalom
- b. Le Grah' dit que la raison du 'Oneg implique qu'il y ait de la lumière pendant Shabbat
- c. Le Grah' dit que la raison de Kavod implique qu'il y ait de la lumière pendant Shabbat

..... Hatslah'a !.....